

# Communiqué de Presse

**sanofi aventis**

L'essentiel c'est la santé.



Sanofi-aventis		Merck
<b>Contact Media :</b>		<b>Contact Media :</b>
Jean-Marc Podvin		David Caouette
+33 1 53 77 44 50		(908) 423 34 61
<b>Contact Investisseurs :</b>		<b>Contact Investisseurs :</b>
Sébastien Martel		Carol Ferguson
+33 1 53 77 45 45		(908) 423 44 65

## CONFERENCE TELEPHONIQUE & WEBCAST

Sanofi-aventis et Merck organisent une conférence téléphonique aujourd'hui,  
Mardi 9 Mars 2010 à 14h00 (Paris Time - CET) - 8:00 a.m. (NY Time - EST)

*Les détails pour la conférence téléphonique sont à la fin du communiqué de presse*

## **Création par Sanofi-aventis et Merck d'un Leader Mondial de la Santé Animale**

**- Sanofi-aventis exerce son option pour réunir  
Merial et Intervet / Schering-Plough dans une nouvelle Joint-Venture  
détenue à parité avec Merck -**

**Paris, France et Whitehouse Station, NJ - Le 9 Mars 2010** - Sanofi-aventis (EURONEXT: SAN et NYSE: SNY) et Merck & Co., Inc. (NYSE: MRK) annoncent aujourd'hui que sanofi-aventis a exercé son option pour réunir Merial et Intervet / Schering-Plough, l'activité de Santé animale de Merck, pour créer un leader mondial de la Santé animale.

La nouvelle joint-venture sera détenue à parité par Merck et sanofi-aventis. La constitution de cette nouvelle joint-venture dans la santé animale est soumise à la conclusion des contrats définitifs, à l'examen par les autorités de la concurrence aux Etats-Unis, en Europe et dans d'autres pays, ainsi qu'à d'autres conditions habituelles. La finalisation de la transaction devrait intervenir au cours des 12 prochains mois.

« Réunir Merial et Intervet Schering-Plough représente une opportunité exceptionnelle pour sanofi-aventis de créer, avec Merck, un nouveau leader dans le secteur stratégique et en pleine croissance de la santé animale », a déclaré Christopher A. Viehbacher, Directeur Général de sanofi-aventis. « Je suis convaincu, qu'ensemble, nous mettrons tout en œuvre pour créer une forte valeur grâce à une offre large toujours plus adaptée aux besoins grandissants des animaux de compagnie et de production. Cette opération représente une nouvelle étape essentielle dans notre stratégie de diversification pour apporter une croissance durable à sanofi-aventis ».

*« Merck est présent dans le domaine de la santé animale depuis plus de six décennies, et par le biais de ce nouveau partenariat, nous enrichirons notre portfolio varié et poserons un nouvel acteur en plein essor sur la scène de la concurrence mondiale », a déclaré Richard T. Clark, Président - Directeur Général de Merck. « Ce nouveau partenariat montre le dévouement de Merck par rapport au client en créant l'un des plus amples portfolios de produits et services de santé animale dans les domaines pharmaceutique et biologique, s'adressant à des millions de clients, parmi lesquels des agriculteurs, des vétérinaires et des propriétaires d'animaux familiers. Le projet de partenariat bénéficiera d'un réseau géographique exceptionnel de technologie et d'expertise internationales pour fournir des solutions santé basées sur les besoins des clients, qui varient souvent selon la région. »*

La valeur d'entreprise de Merial a été fixée à 8 milliards de US dollars, et celle d'Intervet/Schering-Plough à 8,5 milliards de US dollars, conduisant à un paiement d'équilibre, par sanofi-aventis à Merck, de 250 millions de US dollars, afin d'établir une joint-venture détenue à parité (50/50). Un montant additionnel de 750 millions de US dollars sera également payé par sanofi-aventis, conformément à l'accord signé le 29 Juillet 2009. Tous les paiements, y compris les ajustements pour dette et autres passifs, seront effectués à la clôture de la transaction.

Cette nouvelle joint-venture offrira un portefeuille plus large de produits et services pharmaceutiques et biologiques de santé animale, ainsi que la possibilité de saisir des opportunités de croissance dans tous les domaines et tous les pays.

Le marché de la Santé Animale a atteint 19 milliards de dollars US en 2008. Les produits pour les animaux de compagnie représentent 40% du marché et celui des animaux de production 60% de ce marché. Ce marché devrait croître d'environ 5% par an au cours des 5 prochaines années, soutenu par une demande croissante de protéines animales, ainsi que par des besoins importants de soins pour les animaux de compagnie.

Les sociétés ont déclaré que Merial et Intervet/ Schering-Plough continueront à opérer de manière indépendante jusqu'à la finalisation de l'opération.

\*\*\*

#### **A propos de Merck**

Aujourd'hui, Merck travaille pour redonner la santé au monde. Grâce à nos médicaments, nos vaccins, nos traitements biologiques et nos produits destinés à la clientèle et aux animaux, nous nous adaptons à la clientèle et fonctionnons sur près de 140 pays pour offrir des solutions santé novatrices. Nous prouvons aussi notre engagement à faciliter l'accès aux soins grâce à des programmes de grande amplitude qui font don de nos produits aux gens qui en ont besoin. Merck. Portez-vous bien. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur [www.merck.com](http://www.merck.com).

#### **A propos de sanofi-aventis**

Sanofi-aventis est un leader mondial de l'industrie pharmaceutique qui recherche, développe et diffuse des solutions thérapeutiques pour améliorer la vie de chacun. Le Groupe est coté en bourse à Paris (EURONEXT PARIS : SAN) et à New York (NYSE : SNY).

#### **A propos d'Intervet/Schering Plough**

Intervet/Schering-Plough Animal Health, basé à Boxmeer aux Pays-Bas, se consacre à la recherche, au développement, à la fabrication et à la vente de produits de santé animale. L'entreprise propose à sa clientèle un portfolio des plus importants et novateurs dans le domaine de la santé animale, produisant des articles destinés à stimuler la performance et à prévenir, traiter et contrôler les maladies auprès des principales espèces d'animaux de compagnie. Intervet/Schering-Plough Animal Health et une filiale de Merck & Co., Inc., basé à Whitehouse Station NJ, États-Unis. Pour de plus amples informations au sujet de Intervet/Schering-Plough Animal Health rendez-vous sur : [www.intervet.com](http://www.intervet.com) et [www.merck.com](http://www.merck.com).

## **A propos de Merial**

Merial est un leader mondial en santé animale proposant une gamme complète de médicaments et de vaccins destinés à améliorer la santé, le bien-être et les performances d'un grand nombre d'espèces animales. Merial emploie environ 5 700 personnes et est présent dans plus de 150 pays à travers le monde. Formé en 1997, Merial est un leader dans le secteur de la Santé animale, d'abord JV codétenue à 50/50 par Merck et sanofi-aventis, aujourd'hui filiale à 100% de sanofi-aventis depuis l'acquisition en 2009 par sanofi-aventis de la part de Merck dans Merial, pour un montant de 4 Milliards de dollars US. Pour plus d'information, visitez [www.merial.com](http://www.merial.com).

### **Déclarations prospectives de Merck**

*Cet annonce de presse contient des déclarations prospectives ou « forward-looking statements », telles que définies par les dispositions de Safe Harbor du U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Ces déclarations peuvent contenir, sans s'y limiter, des déclarations concernant les avantages d'un partenariat entre Merck et Schering-Plough, parmi lesquels de futurs résultats financiers et opérationnels, les projets, les objectifs, les attentes et les intentions combinés des deux sociétés, ainsi que d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations sont basées sur les croyances et attentes actuelles de la direction de Merck et sont sujettes à des risques et incertitudes importants. Les résultats réels sont susceptibles d'être différent de ceux qui sont avancés dans ces déclarations prospectives.*

*Les facteurs suivants, entre autres, pourraient provoquer un décalage entre les résultats réels et ceux avancés dans les déclarations prospectives : la possibilité que les synergies attendues du partenariat entre Merck et Schering-Plough ne soient pas atteintes, ou bien qu'elles ne soient pas atteintes dans les délais prévus, en raison de, entre autres choses, l'impact des règlements du secteur pharmaceutique et des lois en cours de ratification pouvant affecter le secteur pharmaceutique ; le risque que les sociétés ne soient pas intégrées avec succès ; les problèmes dans le partenariat rendant plus difficile la préservation des relations d'entreprise et opérationnelles ; la capacité de Merck de prévoir précisément les conditions futures du marché ; la dépendance des brevets de Merck et d'autres mesures de protection pour les produits novateurs ; le risque d'apparition de nouvelles lois ou de lois modifiées et de politiques relatives à la santé aux États-Unis et au niveau international, et la possibilité de poursuites judiciaires ou de procès.*

*Merck n'assume aucune obligation de mise à jour publique de toute déclaration prospective, que ce soit en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. D'autres facteurs pouvant provoquer un décalage entre les résultats réels et ceux avancés dans les déclarations prospectives se trouvent dans le bilan annuel de Merck de 2009 sur le formulaire 10-K ainsi que les autres formulaires de la société auprès de la Securities and Exchange Commission (SEC) disponible sur le site Internet de la SEC ([www.sec.gov](http://www.sec.gov)).*

### **Déclarations prospectives de sanofi-aventis**

*Ce communiqué contient des déclarations prospectives (au sens du U.S. Private Securities Litigation Reform Act of 1995). Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de sanofi-aventis estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de sanofi-aventis, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, l'absence de garantie que les produits candidats s'ils sont approuvés seront un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité du Groupe à saisir des opportunités de croissance externe ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par sanofi-aventis auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du document de référence 2008 de sanofi-aventis ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2008 sur Form 20-F de sanofi-aventis, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi-aventis ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'autorité des marchés financiers.*

**MARDI 9 MARS 2010 - CONFERENCE TELEPHONIQUE & WEBCAST**

**Sanofi-aventis et Merck organisent une conférence téléphonique aujourd'hui, Mardi 9 Mars 2010 à 14h00 CET en anglais (8 :00 a.m. EST)**

**Numéros d'appel :**

France : +33 (0)1 72 00 15 29

UK : +44 (0) 203 367 94 59

USA : +1 866 907 59 28

**Numéros de réécoute :**

France : +33 (0)1 72 00 15 00

UK : +44 (0) 203 367 94 60

USA : +1 877 642 30 18

Code d'accès : 269754#

Réécoute disponible jusqu'au 19 mars 2009

La présentation et la conférence téléphonique seront diffusées en direct sur les site internet : [www.sanofi-aventis.com](http://www.sanofi-aventis.com). et [www.merck.com](http://www.merck.com).

La présentation sera suivie d'une session de questions/réponses.